

# CLADENET

## LAVAGE FOUR VAPEUR

Réf 1751

*Fours vapeurs - Spécial métaux légers*

### 1. PROPRIETES :

Formulation alcaline spécifique à base d'agents de surface et de complexant permettant une utilisation pour le nettoyage des fours professionnels à vapeurs.

### 2. MODE D'EMPLOI :

Matériel	Méthode	Concentration	Température	Temps de contact
Fours vapeurs* professionnels	Pulvérisation sur les parois ou programme de nettoyage automatique	Dilution à 1% ou pur en fonction du type de fours	Enceinte de cuisson froide T°C < 50°C	Pulvériser l'enceinte de cuisson puis lancer le lavage automatique Laisser agir 15 min en fonction du degré de salissure

Adapter l'utilisation du produit aux recommandations du fabricant et au modèle de four. En fonction du système de lavage, après action, faire fonctionner le four en mode cuisson vapeur, successivement pendant 5min, puis rincer la chambre de cuisson à l'eau.

### 3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect	Liquide limpide incolore
pH à 1 %	12 +/- 1
Densité à 20 °C	1.15 +/- 0,01
Stockage	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.
Contient, parmi d'autres composants (règlement (CE) N°648/2004)	Inférieur à 5 % : EDTA, agent de surface non ionique, polycarboxylates

### 4. CONDITIONNEMENT :

Carton de 4 X 5 L

### 5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1751) : + 33 (0)3 83 22 50 50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : [www.hydrachim.fr](http://www.hydrachim.fr)

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 19.12.2013).

N° de révision 13/09/2016-V2